CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE À ÊTRE DISTRIBUÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI.



Communiqué de presse Information réglementée Le 4 novembre 2014 - 18:00

MDxHealth lance un placement d'actions

IRVINE, CA, et HERSTAL, BELGIQUE – le 4 novembre 2014 – MDxHealth SA (Euronext Bruxelles : MDXH) un leader du diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des tests épigénétiques en vue d'améliorer le diagnostique et le traitement des patients cancéreux, a annoncé aujourd'hui avoir lancé une offre de maximum 3.425.000 nouvelles actions par le biais d'un placement privé auprès d'un groupe d'investisseurs institutionnels, professionnels et qualifiés, en et en dehors de la Belgique.

Petercam SA/NV agit en tant que Sole Lead Manager et Book Runner pour le placement privé, qui sera structuré comme une constitution accélérée d'un livre d'ordres. La procédure de constitution du livre d'ordres débutera immédiatement et devrait se terminer le 5 novembre 2014, sous réserve d'une accélération ou d'une extension du délai.

Les fonds obtenus par le placement privé seront utilisés pour soutenir et augmenter les efforts de l'équipe américaine de MDxHealth chargée de la gestion des soins de santé et des remboursements y afférents, ainsi que pour soutenir les efforts en matière de ventes et de marketing. En outre, en fonction du montant levé, les fonds obtenus pourraient être utilisés en vue d'accélérer le développement de produits et pour les besoins sociétaires généraux.

MDxHealth demandera l'admission des actions nouvellement émises à la négociation sur Euronext Bruxelles. La négociation des actions MDxHealth sur Euronext Bruxelles sera suspendue durant la période de constitution du livre d'ordres. La négociation des actions devrait reprendre après la publication des résultats du placement.

La société annoncera, dans un communiqué de presse séparé, les résultats du placement dès que possible après la clôture de la construction du livre d'ordres.

À propos de MDxHealth®

MDxHealth est une société de diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des tests épigénétiques pour soutenir le traitement du cancer. Les tests de la société sont basés sur la technologie de la méthylation des gènes (épigénétique) dont elle est propriétaire. Les tests de la Société ont pour but d'aider les médecins dans leur diagnostic du cancer, dans leur pronostic de risque de résurgence et dans la prédiction de la réponse du patient à une thérapie spécifique. Pour plus d'informations, visitez http://www.mdxhealth.com et suiveznous sur Twitter : twitter.com/mdxhealth.

Contacts:

Dr Jan Groen, CEO Mike Sinclair

MDxHealth Halsin Partners

BE: +32 4 364 20 70 Cell: +44 7968 022075

info@mdxhealth.com msinclair@halsin.com

Informations importantes

Les logos MDxHealth, MDxHealth, ConfirmMDx et PredictMDx sont des marques commerciales ou des marques déposées de MDxHealth SA. Toutes autres marques commerciales et marques de service constituent la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Ce communiqué de presse contient des informations prévisionnelles et des estimations relatives aux performances futures prévues de MDxHealth et du marché sur lequel la Société est active. Lesdites déclarations et estimations se basent sur différentes suppositions et appréciations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui semblaient raisonnables lorsqu'elles ont été réalisées, mais qui pourront s'avérer correctes ou non. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs au-delà du contrôle de la Société, et peuvent s'avérer être substantiellement différents. MDxHealth réfute expressément toute obligation de mise à jour des informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué afin de refléter tout changement par rapport à ses attentes, tout changement dans les événements, les conditions ou les circonstances sur lesquels un tel rapport est basé, à moins que ce soit requis par la loi ou par un règlement.

Ce communiqué est uniquement destiné à des fins d'information générale et ne constitue pas une offre de vente ou d'acquisition, ni la sollicitation d'une offre de vente ou d'achat, et aucune vente ou acquisition des titres auxquels il est ici fait référence ne sera effectuée dans aucun Etat où une telle offre, sollicitation, vente ou acquisition serait illégale en l'absence d'enregistrement, d'exemption d'enregistrement ou d'autorisation préalable, conformément au droit des valeurs mobilières de cet Etat. Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ni dans aucun autre Etat dans lequel une telle distribution serait interdite par le droit applicable. Toute personne lisant ce communiqué doit s'informer et respecter ces restrictions.

Les titres auxquels il est ici fait référence n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du "U.S. Securities Act de 1933" tel que modifié de temps à autre (le "U.S. Securities Act"), et les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ("U.S. Persons") (tels que définis dans la Réglementation S du U.S. Securities Act) à moins que ces titres ne soient enregistrés en vertu du U.S. Securities Act ou qu'une exemption à l'obligation d'enregistrement du U.S. Securities Act ne soit applicable. La Société et ses filiales n'ont pas enregistré, et n'ont pas l'intention d'enregistrer quelque partie que ce soit de l'offre des titres concernés aux États-Unis, et n'ont pas l'intention de mener une offre publique de titres aux États-Unis.

Dans tout Etat Membre de l'Espace Economique Européen qui a mis en œuvre la Directive Prospectus, ce communiqué est uniquement adressé à et vise uniquement des investisseurs qualifiés dans cet Etat Membre au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus. L'expression "Directive Prospectus" signifie la Directive 2003/71/CE (et les amendements y afférents, en ce compris la Directive 2010/73/UE, dans la mesure de sa transposition dans tout Etat Membre visé) et inclut toutes mesures de transposition dans tout Etat Membre.

Ce communiqué est uniquement distribué à, et vise uniquement (a) les personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, (b) les professionnels de l'investissement visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (l'"Ordonnance") et (c) les sociétés à haute valeur nette (high net worth companies) et les autres personnes à qui il peut être autrement communiqué légalement, visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant désignées comme les "personnes visées"). L'offre ne sera disponible qu'aux personnes visées, et toute invitation, offre ou accord en vue de souscrire, acheter ou acquérir autrement ou vendre de tels titres ne sera faite qu'aux personnes visées. Toute personne qui n'est pas une personne visée ne doit pas agir ou se baser sur ce communiqué ni son contenu.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive Prospectus. Ce communiqué ne peut être utilisé comme fondement à un quelconque contrat ou à une quelconque décision d'investissement.

Aucun communiqué ou information afférent(e) à l'offre, la cotation, ou les titres de la Société auxquels il est fait référence ci-dessus ne peut être diffusé après du public dans les Etats où un enregistrement ou une approbation préalable est requis(e) à ces fins. Aucune démarche n'a été entreprise, ni ne sera entreprise, pour l'offre, la cotation, ou les titres de la Société dans toute Etat en dehors de la Belgique où de telles démarches seraient requises. L'émission, l'exercice, ou la vente, la souscription ou l'acquisition, de titres de la Société sont soumis à des restrictions juridiques ou légales spéciales dans certains Etats. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par toute personne.